



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 4 avril 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la question n° 4), M. Emile BRIOT (à partir de la question n° 4), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUÏ, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (à partir de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

**Secrétaire :**

Mme Carine MICHEL.

**Absents :**

Mme Claudine CAULET, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Procurations de vote :**

Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF, M. Yannick POUJET à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Nicolas BODIN, M. Rémi STHAL à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

**OBJET :** 30 - 60<sup>ème</sup> anniversaire de jumelage Besançon / Fribourg-en-Brigau - Attribution de subventions

## 60<sup>ème</sup> anniversaire de jumelage Besançon - Fribourg-en-Brisgau

### Attribution de subventions

**Rapporteur : M. l'Adjoint BIZE**

	Date	Avis
Commission n° 1	21/03/2019	Favorable unanime

Besançon et Fribourg-en-Brisgau fêtent cette année les 60 ans de leur jumelage. Initié par Jean Minjot et le Dr Josef Brandel, ce jumelage est l'un des plus connus des Bisontines et Bisontins qui ont eu, tout au long de ces 60 ans, l'occasion de découvrir cette ville du Bade-Wurtemberg, que ce soit par le biais d'échanges scolaires, sportifs, culturels ou associatifs.

La proximité de nos cités a en effet rendu possible de réels échanges, basés sur les rencontres régulières dans l'une ou l'autre des villes. Ce sont notamment les associations et clubs bisontins qui ont fait vivre et prospérer ce jumelage, au-delà des échanges de ville à ville.

C'est dans cet esprit que le Service Relations Internationales a souhaité associer les structures ayant des partenariats avec un organisme similaire à Fribourg aux préparatifs de cet anniversaire, en leur donnant l'occasion d'organiser un temps d'échange et en les aidant pour cela.

Le service Relations Internationales a ainsi reçu quelques demandes de soutien financier pour des projets notamment dans le domaine culturel.

Association bisontine	Structure partenaire	Présentation du projet	Date du projet et lieux	Budget Prévisionnel	Somme proposée
<b>Chœur Schütz</b>	Freiburger Kantatenchor	Depuis 2003, le Chœur Schütz et le Freiburger Kantatenchor se retrouvent régulièrement et proposent aux amateurs des concerts communs, à Fribourg et à Besançon. A l'occasion de cet anniversaire, les 2 chœurs proposeront un concert à Besançon le 25 mai et le 26 mai à Fribourg. Au programme Taneiev, Borodine, Sibelius...	25 mai - Grand Kursaal 26 mai - Fribourg	11 935 €	1 500 € + une aide logistique (notamment en communication)
<b>CONSONANCES Association franco-allemande</b>	Cercle Franco-Allemand de Fribourg	« <b>DEMAIN</b> » Expositions de peintures, sculptures et photographies d'artistes fribourgeois et bisontins	Du 3 au 10 octobre Salle Proudhon	2 150 €	2 000 € + une aide logistique (notamment en communication)
<b>CONSONANCES Association franco-allemande</b>	Chœur de lycéens Voice Event de Fribourg (+ Cercle Franco-Allemand de Fribourg et Ville de Fribourg)	<b>VOICE EVENT POP AND JAZZ</b> Concert vocal de jazz et pop par le chœur Voice Event de Fribourg. (entrée gratuite)	5 octobre Grand Kursaal	1 660 €	1 000 € + une aide logistique (notamment en communication)

Association bisontine	Structure partenaire	Présentation du projet	Date du projet et lieux	Budget Prévisionnel	Somme proposée
<b>Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale</b>	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Fribourg Partenariat depuis plus de 50 ans	<b>Concours «dessine-moi un artisan»</b> Dans le cadre de la semaine de l'artisanat, la CMAI organise chaque année un concours «Dessine-moi un artisan» à destination des CM1, CM2 et 6 <sup>ème</sup> . La CMAI se rapprochera de la CMA de Fribourg pour qu'elle organise le même type de concours et les dessins pourront faire l'objet d'une exposition commune. <b>Film «Répar'Actez ! Au lieu de jeter...»</b> Un film de promotion du label «Répar'Acteurs» a été réalisé par la CMAI mettant en scène des artisans bisontins et fribourgeois pour encourager le grand public à la consommation responsable. Ce projet a bénéficié d'une bourse d'Energy-Cities dans le cadre de la Semaine de la transition énergétique franco-allemande	3 au 9 juin	3 007 €	Mise à disposition d'un lieu d'exposition  350 €

En cas d'accord, la somme totale, soit 4 850 €, sera prélevée de la façon suivante :

- 4 500 € sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 00290,
- 350 € sur la ligne 65.048/65738.0094036 CS 00290.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :**

- 1 500 € au Chœur Schütz,
- 3 000 € à l'association Consonances,
- 350 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale.



Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0